



Collectif d'Artistes Céramistes
 4 Square Pierre de Geyter (Atelier)
 93200 SAINT DENIS

collectifartistesceramistes@gmail.com

06 30 13 15 39

CARTES « CADEAU » 2021-2022

BULLETIN d'INSCRIPTION

Etabli conformément aux Statuts (Art. 2) et au Règlement Intérieur, en vigueur, de l'Association

Pour l'inscription, fournir ce bulletin dûment renseigné accompagné du règlement de l'adhésion annuelle obligatoire, hormis les formules 1 et 2, ci-après mentionnées et du montant de la prestation choisie, par chèques libellés à l'ordre du « Collectif d'Artistes Céramistes »).

Déposez le tout au 4 Square Pierre de Geyter – 93200 Saint Denis, ou transmettez le par courrier postal à cette adresse.

Merci de prévenir immédiatement de votre démarche par email.

Pour information :

1. L'offre concerne tout public de 14 ans et plus,
2. les cours seront assurés dans le respect du protocole sanitaire défini selon les prescriptions gouvernementales en vigueur, sous réserve d'un minimum de personnes inscrites à la même séance.
3. l'inscription est définitive à la réception de tous les documents exigés.

NOM : **Prénom :** **Né(e) le :**

Si mineur, Nom et Prénom du Responsable légal :

Adresse - Numéro et rue :

Code postal : **Ville :**

Téléphone 1 : **Téléphone 2 :**

Email : @

Cocher la formule choisie :

- | | | | | | |
|--------------------------|-------------------------|-------------|------------|--------------|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | 1. « Stage découverte » | 1 séance | 2,5 heures | 50 €/45 €* | Pas de cotisation annuelle |
| <input type="checkbox"/> | 2. « Stage découverte » | 2 séances | 5 heures | 90 €/81 €* | Pas de cotisation annuelle |
| <input type="checkbox"/> | 3. « Stage initiation » | 5 séances | 10 heures | 180 €/162 €* | Cotisation Annuelle** |
| <input type="checkbox"/> | 4. « Stage week-end » | sur 2 jours | 14 heures | 250 €/225 €* | Cotisation Annuelle** |

* Jeunes de 15 à 25 ans, ou étudiants sur présentation de leur carte.

** Cotisation annuelle obligatoire, Adulte : 26,50 € / Jeunes* : 21 €

	Règlement	
Adhés. Annuelle	Jeunes* :	21,00 €
	Adultes :	26,50 €
Formule n° €
Coût de la prestation :	 €

Modalités de règlement

- Chèque encaissement immédiat : €
- Chèques à encaissement différé :
 ... chèque(s) de € + ... chèque(s) de € (date encaissement au dos des chèques)

A, le ... / / 202...
 Signature

CONDITIONS et MODALITES PARTICULIERES D'INSCRIPTION

INSCRIPTION

Les places sont limitées par séance à 2 personnes. La pré-inscription est donc conseillée.

- 1) Avant toute inscription, transmettez un email à collectifartistesceramistes@gmail.com, ou téléphonez au 06 30 13 15 39 (Henri ERAMBERT) pour connaître les disponibilités.
- 2) Complétez lisiblement le bulletin d'inscription communiqué et déposez-le, ou transmettez-le, après avoir prévenu par email du dépôt, ou de l'envoi postal, accompagné de votre chèque de caution d'un montant de 50 € à l'ordre de « Collectif d'Artistes Céramistes », au **4 square Pierre de Geyter 93200 Saint Denis**.

Une confirmation vous sera immédiatement transmise par email.

Toute participation aux activités de l'Association ouvre droit obligatoirement à une cotisation pour l'année, hormis pour les formules 1 et 2 ci-dessus mentionnées, et permet aux adhérents de participer en priorité aux activités de l'Association, et d'en être informés à leurs demandes.

COÛT DES ACTIVITES

En fonction de la formule choisie, le tarif comprend : l'encadrement pédagogique, la fourniture de la terre (*faïence*), de l'email (*couverte transparente*) et deux cuissons (*biscuit et émaillage*).

Les prix sont forfaitaires pour la formule choisie.

TVA non applicable, article 293 B du CGI.

Possibilité d'une séance d'essai qui sera comprise dans la formule choisie, si inscription définitive. Pour cette première séance d'essai, qui se déroulera à une date qui vous sera communiquée par email, votre présence doit impérativement être signalée par retour d'email ou par téléphone 3 jours avant la date de l'essai.

MODALITES DE PAIEMENT

Après confirmation du nombre de places disponibles, une caution d'un montant de 50 €, par chèque à l'ordre de **Collectif d'Artistes Céramistes**, doit accompagner le bulletin d'inscription.

En fonction de la formule de la prestation choisie, le montant exact vous sera indiqué à la première séance (adhésion et cours). Elle sera à régler par chèques.

Les modalités d'encaissement seront arrêtées lors de la première séance.

Une facture pourra être établie et transmise à la demande du participant.

CRITERES DE SELECTION

Les demandes sont traitées par ordre d'arrivée. Priorité est donnée aux adhérents en cours d'année scolaire, puis aux anciens participants.

Si le nombre d'inscriptions est supérieur aux places proposées, une liste d'attente sera établie dans ce cas, l'Association s'engageant à informer les personnes concernées.

CONDITIONS D'ANNULATION

De la part de l'Association : L'activité pourra être annulée si un minimum d'inscrit n'est pas atteint. Dans ce cas, les personnes concernées seront informées et un nouveau planning sera proposé, voire être remboursées intégralement des sommes versées.

De la part du participant : pour toute annulation définitive de l'inscription confirmée, aucun remboursement ne pourra être effectué.

L'absence à une séance ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement, même pour raison médicale. **Néanmoins, elle pourra être remplacée une fois par trimestre.**